



AIMQ - SÉMINAIRE DE FORMATION 2017



PROGRAMME TECHNIQUE

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ ORGANISATEUR

Chers(ères) collègues,

C'est avec une immense fierté que le chapitre Laval-Laurentides-Lanaudière vous invite au séminaire annuel de votre Association. Nous vous accueillerons donc, pour cet événement rassembleur, dans la magnifique région des Laurentides, plus précisément dans le Village de Saint-Sauveur, au Manoir Saint-Sauveur, du 10 au 13 septembre prochain.

En choisissant un thème comme « L'ingénieur municipal, d'hier à demain », les membres du comité organisateur se sont permis de vous concocter un programme technique résolument tourné vers l'innovation en faisant quelques clins d'œil à notre passé. Nous sommes confiants que nos conférenciers sauront capter votre intérêt.

De plus, un programme social des plus animés et des activités pour vos conjoints et conjointes ont été élaborés afin de faire de votre séjour dans les Laurentides, un événement mémorable. Enfin, la présence toujours appréciée de nos nombreux exposants viendra agrémenter notre rendez-vous.

Nous tenons à vous préciser que notre séminaire est reconnu éligible dans le cumul des heures en vertu du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs.

Au plaisir de vous voir à votre séminaire 2017,

Le président du comité organisateur,

Robert Asselin, ing. M.Sc.A.



PROGRAMME TECHNIQUE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

- 13 h 00 Inscriptions
- 18 h 00 Cocktail d'ouverture
- 19 h 00 Soirée d'ouverture (tenue décontractée)

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

- 7 h 00 Déjeuner
- 8 h 30 Mot d'accueil de M. Robert Asselin, ing., président du comité organisateur
- 8 h 45 « **L'évolution du droit de la construction dans le domaine municipal** », par Me Marilyse Racicot et Me Justine Provencher du cabinet d'avocats Racicot Chandonnet Ltée
- 10 h 00 Pause-santé, salle des exposants
- 10 h 45 « **Prévention et gestion des réclamations** », par Me Marilyse Racicot et Me Justine Provencher du cabinet d'avocats Racicot Chandonnet Ltée
- 12 h 15 Dîner
- 13 h 30 « **Les aménagements en faveur des piétons et des cyclistes** », par M. Marc Jolicoeur, ing. de Vélo Québec Association
- 15 h 00 Pause-santé, salle des exposants
- 15 h 30 « **Les aménagements urbains d'hier à demain : la ville en évolution** », par Mme Mélanie Glorieux du Groupe Rousseau Lefebvre
- 17 h 00 5 à 7
- 19 h 00 Soirée libre

MARDI 12 SEPTEMBRE 2017

- 7 h 00 Déjeuner
- 8 h 30 Mot d'accueil
- 8 h 45 « **Introduction à l'approche Lean** », par Mme Nicole Vézina, ing. de la firme Bell Nordic
- 10 h 00 Pause-santé, salle des exposants
- 10 h 30 « **Toyota Kata et Lean Construction** », par M. Jean-Marc Legentil de la firme Bell Nordic
- 11 h 45 Dîner
- 14 h 00 Assemblée générale annuelle de l'AIMQ
- 15 h 30 Assemblée générale annuelle de la FIMQ
- 18 h 00 Cocktail
- 19 h 00 Soirée Gala

MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017

- 9 h 00 « **L'héritage du curé Antoine-Labelle** » brunch-conférence avec M. Marcel Tessier
- 10 h 45 Visite industrielle



Me Marilyse Racicot est une professionnelle exerçant principalement dans les domaines du droit municipal, de la construction et de l'immobilier.

Diplômée en droit de l'Université de Sherbrooke en 1993, elle a été admise au Barreau du Québec en 1994.

Me Racicot est à la tête du cabinet d'avocats **Racicot Chandonnet Ltée** depuis sa création en 1997. Racicot Chandonnet Ltée possède aujourd'hui trois établissements, lesquels sont situés à Granby, Cowansville ainsi qu'à Montréal.

Elle a développé au cours des années une expertise particulière pour les litiges de construction, principalement en matière municipale, dans le cadre de contrats octroyés par appels d'offres publics.



Me Justine Provencher est diplômée en droit (LL.B.) de l'Université de Sherbrooke. Elle est membre du Barreau du Québec depuis 2012 et elle s'est jointe à l'équipe du cabinet d'avocats **Racicot Chandonnet Ltée** après y avoir complété son stage.

Me Provencher pratique principalement dans les domaines du droit immobilier, municipal et de la construction et plaide fréquemment devant les tribunaux.

L'évolution du droit de la construction dans le domaine municipal

Description :

Cette conférence portera sur l'évolution du droit de la construction applicable aux municipalités, et ce, tant au niveau législatif que jurisprudentiel. Il y sera traité notamment de l'évolution de l'encadrement législatif applicable à l'adjudication des contrats, de l'impact de certaines dispositions du *Code civil du Québec* ainsi que les autres lois et mesures d'ordre public visant à enrayer les fraudes ou les manœuvres dolosives.

Le but de la conférence sera d'aborder les changements les plus pertinents dans un domaine en pleine effervescence, et ce, jusqu'aux tout récents développements, tels que les nouvelles dispositions de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter, à ce titre, leur autonomie et leurs pouvoirs* (Projet de loi no 122).

Prévention et gestion des réclamations

Description :

Cette conférence aura pour but de vous outiller afin de prévenir et gérer plus efficacement les réclamations des entrepreneurs et professionnels dans le cadre de contrats par appels d'offres publics en survolant les clauses contractuelles utiles, en abordant les obligations incombant à l'entrepreneur, les devoirs des professionnels et la responsabilité attribuable à chacun des intervenants en matière de réclamations pour coûts ou honoraires additionnels.

Ainsi, afin de mieux faire face aux enjeux inhérents au domaine du droit de la construction, nous vous proposons une mise à jour de vos connaissances et des aspects juridiques liés à ce secteur du droit.



M. Marc Jolicoeur, ing. occupe le poste de directeur de la recherche chez **Vélo Québec Association** depuis 1995.

M. Jolicoeur est ingénieur civil diplômé de l'école Polytechnique de Montréal. Il est récipiendaire 2011 du Professional of the Year - Private Sector Award de l'Association of Pedestrian and Bicycle Professionals.

M. Jolicoeur gère les mandats d'expertise en planification de réseaux cyclables et piétonniers, le service de géomatique et cartographie ainsi que le soutien technique offert aux municipalités dans le cadre de la Route verte.



Mme Mélanie Glorieux est architecte paysagiste pour le **Groupe Rousseau-Lefebvre** et détient également une maîtrise en génie de l'environnement. Son expérience en architecture de paysage lui a permis de développer une expertise pointue dans la conception de plan d'ensemble avec un souci d'intégration de la gestion des eaux pluviales et des techniques d'aménagement durable en milieu urbain et naturel.

Mme Glorieux est porteuse d'une vision de conception intégrée. La diversité des projets d'aménagement auxquels elle a participé l'a amené à travailler avec des équipes de génie civil et électrique, d'architecture et d'urbanisme pour développer des solutions novatrices et adaptées aux projets.

Les aménagements en faveur des piétons et des cyclistes

Description :

Partout en occident, il y a consensus sur la nécessité d'encourager la marche et le vélo. Ces modes de transport sont les plus efficaces pour les déplacements courts et essentiels pour alimenter les transports en commun. À ces qualités s'ajoutent l'apport à la santé des citoyens et l'absence de gaz à effet de serre, de pollution de l'air et de bruit.

Alors qu'hier on concevait la rue d'abord en fonction des besoins des automobiles, l'ingénieur d'aujourd'hui s'assure de concevoir des rues complètes, adaptées aux besoins des piétons et des cyclistes, comme à ceux des véhicules motorisés.

Cet atelier vous présentera les bases de conception d'infrastructures à la fois agréables à utiliser, durables et rentables pour la société.

Les aménagements urbains d'hier à demain : la ville en évolution

Description :

Les villes sont en constante évolution et elles se sont toujours adaptées aux changements de société. De nos jours, il faut aussi s'adapter aux changements environnementaux, ce qui peut générer des enjeux importants dans les décisions d'aménagement.

En posant un regard d'ensemble sur le transport, le cadre bâti et les espaces publics dans les municipalités d'hier à aujourd'hui, l'objectif de la présentation est aussi d'orienter sur les mesures d'interventions nécessaires pour la ville de demain.

Des exemples d'aménagement seront présentés et discutés afin de mettre en place les mesures nécessaires et fixer des objectifs tant dans la conception que dans la mise en place ou dans l'entretien des ouvrages en milieu urbain.



Mme Nicole Vézina, ing. facilitatrice, maître formatrice et experte en transfert de compétences et mobilisation d'équipe multidisciplinaire vers des réalisations synergiques. Nicole est directrice principale en gestion des opérations de **Bell Nordic**, elle possède plus de 20 ans d'expérience dans divers postes au niveau de la gestion des opérations et de l'assurance-qualité chez Coca Cola et les Breuvages Co.

Ses interventions se situent au niveau de l'amélioration de la productivité en utilisant les outils Lean tant au niveau des processus d'affaires que des opérations.



M. Jean-Marc Legentil, coach et conférencier recherché et reconnu internationalement. Président de **Bell Nordic**, il possède plus de 25 ans d'expérience en gestion d'entreprises : supervision, gestion et direction générale.

Après avoir œuvré au sein de grandes entreprises, il se consacre maintenant à la consultation et à la formation dans les domaines de la planification stratégique, la création de nouveaux concepts de produits services, du développement organisationnel et l'amélioration des processus et de la performance des organisations

M. Legentil est formateur Master Black Belt et certifié à ce titre des consultants en méthodologie: Lean, Kaizen, Six-Sigma, Kata et Agile.

Introduction à l'approche Lean

Description :

L'idée pour cette conférence est d'évoquer l'histoire de Toyota qui avait peu de moyens et a dû piger dans l'intelligence de ses gens et le développement d'outils, et de méthodes simples, mais très efficaces afin de devenir performant.

La conférence montre le contraste entre les façons de faire instinctive individuelles (thinking fast) et celles nées de la réflexion en équipe (thinking slow).

Le contraste a été mère d'invention ce qui nous a amenés aux principes du Lean (du Toyota Production System ou TPS).

Toyota Kata et Lean Construction

Description :

L'objectif de cette conférence est de présenter une méthode qui a pour but de réaliser les projets de construction de manière efficace en s'inspirant des principes du Lean et des routines d'amélioration Kata.

Le contenu de la présentation:

- Qu'est-ce que le Toyota Kata;
- Les routines d'amélioration et de coaching;
- Le Kata dans un contexte de construction.



M. Marcel Tessier, avec sa verve inimitable, raconte les grands et les petits moments de notre histoire. Des guerres iroquoises jusqu'à la déportation des Acadiens, de l'Acte de Québec à l'Acte d'union, il brosse à grands traits cette fresque colorée, s'attachant à dépeindre les personnages qui la composent, les plus importants comme les plus méconnus.

Ses chroniques, écrites dans un style clair et vivant, ont d'abord paru dans *Le Journal de Montréal*. Il a voulu les rassembler afin d'éveiller ses concitoyens à la nécessité de connaître l'histoire de leur pays. Professeur durant plus de trente ans, communicateur hors pair et conteur plein de générosité, Marcel Tessier s'est fait connaître du grand public par ses nombreuses apparitions à la télévision, entre autres à *Salut Bonjour*

L'héritage du curé Antoine-Labelle

Description :

François-Xavier-Antoine Labelle est une des personnalités dont le passage a profondément marqué l'histoire du Québec. Surnommé le «père de la colonisation» et «le Roi du Nord», il fut un des principaux acteurs de la colonisation de la vallée de l'Outaouais et des Laurentides.